

8

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 20 juin 2024

DELIBERATION

Projet de prise à bail à Liévin

Vu l'article 17-11° du décret n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve le projet de prise à bail à Liévin et autorise la Présidente-directrice à signer ledit bail.

Laurence des Cars
Présidente du conseil d'administration